

Strasbourg, le 17 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (Carsat) d'Alsace-Moselle assure la continuité de ses missions de service public et reste en contact des assurés et des entreprises pendant ce confinement

Pendant ce nouveau confinement, les services de la Carsat restent accessibles, via ses services en ligne, ses lignes téléphoniques et ses points d'accueil physique (ouverts sur rendez-vous).

Traitement des dossiers retraite :

La Carsat continue de traiter toutes les demandes et les assurés recevront leur retraite aux dates prévues.

Les agents de la Carsat sont majoritairement mobilisés en télétravail. Pour que la Carsat puisse traiter plus rapidement les dossiers, les assurés sont vivement invités à utiliser les services en ligne disponibles sur l'espace personnel du site www.lassuranceretraite.fr. Le futur retraité peut par exemple déposer sa demande de retraite en ligne, entre 4 et 6 mois avant son départ.

Les conseillers retraite de la Carsat peuvent être contactés en utilisant le service « Poser une question ».

L'accueil physique reste possible dans les agences retraites uniquement sur rendez-vous préalablement pris en téléphonant au 3960. Des rendez-vous téléphoniques sont également proposés pour éviter les déplacements et protéger la santé de tous.

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- plus de 5,96 milliards de prestations versées à 737.444 retraités
- 794.633 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 25.934 personnes aidées par le service social et 30.301 soutenues par l'action sociale

chiffres 2019

Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale

Actions en faveur du bien-vieillir :

Les actions collectives de prévention du Bien-Vieillir sont suspendues, néanmoins certaines sont proposées en ateliers à distance sur différentes thématiques : Bienvenue à la retraite, nutrition, vitalité, sophrologie, sommeil...ou encore des conférences interactives sur la dépression...Les informations sont consultables sur le site www.pourbienvieillir.fr.

Les demandes de prise en charge des plans d'actions personnalisés (aides à la vie quotidienne pour le maintien à domicile des retraités) continuent à être traitées. Les interventions à domicile sont maintenues (avec l'accord des retraités).

Accompagnement des assurés fragilisés par la maladie :

Le service social de la Carsat continue d'accompagner les assurés en arrêt de travail. Les entretiens téléphoniques sont privilégiés mais les rendez-vous physiques et les interventions à domicile peuvent être maintenues. Les assurés ayant rendez-vous sont contactés pour être prévenus des modalités de leur accompagnement.

Tarification et prévention des risques professionnels :

La Carsat reste au service des entreprises pour les accompagner dans la prévention des risques professionnels. Des informations sont accessibles sur le site www.carsat-alsacemoselle.fr.

Chaque fois que cela est possible, les actions se font de manière dématérialisée mais les visites en entreprise et sur les chantiers restent possibles quand les gestes barrières peuvent être respectés. Les opérations de tarification se poursuivent. Les informations sont consultables sur le compte AT/MP via le portail www.net-entreprise.fr.

Contact presse :

Service communication

Michel Hensienne

03.88.65.22.75.

michel.hensienne@carsat-am.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- plus de 5,96 milliards de prestations versées à 737.444 retraités
- 794.633 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 25.934 personnes aidées par le service social et 30.301 soutenues par l'action sociale

chiffres 2019

Carsat Alsace-Moselle

36, rue du Doubs

67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale